

Mme Délitroz, prés. Cogest

[Politique](#) [1]

7 octobre 2012

Nos 3 millions chez CIMO

Pour Mme Délitroz (PS) : Circulez, il n'y a rien à voir !...

Dans l'édition du Nouvelliste des 6 et 7 octobre 2012, Madame Délitroz, présidente de la Commission de gestion du Conseil général de Monthey, donne connaissance de ses émotions personnelles, au sujet d'un dossier financier qui a mobilisé, en référendum, les électeurs montheyens et qu'elle souhaite oublier. Lorsque plus de 70 % des citoyens donnent raison à l'Entente pour Monthey, pour refuser une augmentation des tarifs électriques liée à une nouvelle taxe imposée par l'entreprise CIMO SA, la susnommée (Gauche plurielle) n'a toujours pas avalé la pilule.

On est en droit de se demander pourquoi ses six collègues de ladite commission restent en retrait et la laissent s'exprimer seule dans cet important dossier. Bien évidemment, Madame Délitroz n'aborde nullement la somme de 3 millions de francs versés, en deux ans, par la Commune à CIMO, soi-disant en faveur de la Très Haute Tension (THT). Car Dame Délitroz n'est pas à l'aise avec les chiffres.

Comment cela se peut-il ? Tout simplement parce que la porte-parole de la Gauche plurielle du Conseil général avait eu la prudence de préciser, en présentant sa candidature (séance du 23 mars 2009), « Si je vous ai dit que Madame Délitroz n'était pas comptable, c'est que nous considérons cela plutôt comme un atout ».

Aujourd'hui, c'est un handicap prouvé, car Madame Délitroz ne peut toujours pas confirmer aux consommateurs montheyens que CIMO a encaissé ces 3 millions, et dont le devenir ne l'intéresse pas le moins du monde.

Dame Délitroz n'aurait, pourtant, qu'à se demander pourquoi CIMO a prétendu en avoir reversé plus de 2,6 millions de francs à EOS, alors qu'elle n'a jamais demandé, à cette même EOS, si elle les avait reçus ! Ces 2,6 millions relèvent-ils du virtuel ou de la contrevérité ? Pour en avoir le cœur net, une comptable, à la tête de la Commission de gestion, aurait exigé de le vérifier, mais pas Madame Délitroz. Pour elle, le dossier avec CIMO est clos, dans le seul but d'assurer sa quiétude personnelle.

Toutefois, comme notre interlocutrice n'est pas au courant des récents mandats du président de la Commune, nous l'informons que, très justement, EOS a prié M. Mariétan (sa lettre du 9 mai 2012) « de bien vouloir prendre en charge l'affaire » ! Celle dont ne souhaite pas s'occuper Madame Délitroz ! De son côté, l'Entente continue d'établir la vérité et de dénoncer les incohérences du dossier, par respect pour notre argent public. Et, dans ce litige, suite à l'indifférence de la Commission de gestion, l'Entente a décidé de se comporter comme un vrai comptable. C'est bien le moins du monde, en regard des attentes de nos concitoyens. Car, il lui serait plus aisé de déclarer le dossier comme clos, simplement pour avoir la paix.

Mais la paix facile, ça n'est pas le genre de la Maison !



Source URL: <http://entente-monthey.ch/content/mme-d%C3%A9litroz-pr%C3%A9s-cogest>

Links

[1] <http://entente-monthey.ch/%C3%A9tiquettes/politique>